



Réunion du 15 Juin 2020

**Président : Charles BOULOGNE** 06 81 76 10 01

**Membres :**

**Secrétaire : Gérard D'ANGELO** 06 15 97 16 67

**Secrétaire Adjoint : Michel RIBIER** : 04 77 92 28 87

**Coupes : Guy DEBLIQUIS** 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)

**U13 : Philippe GUILLOT** 06 62 71 44 17 (avant 19H00)

**U18, U15 : Charles BOULOGNE** 06 10 52 07 37

**U 7 : Georges FORTI** 07 86 52 11 34 (Vend. après-midi)

**U9 / U11 : Alain CERRUTTI** 06 79 86 98 88 (après 18h)

### AVIS AUX CLUBS

Les calendriers paraîtront mi-juillet. Pour l'instant celui de la ligue n'est toujours pas paru et nous en sommes dépendant. Le championnat débutera le week-end du 4 octobre. La coupe Gambardella en U18 dont vous pouvez vous engager sur footclubs devrait débuter en septembre aux mêmes dates que la coupe de France (6, 13 et 20 septembre).

Courriel de l'AV.S Noiretable n° 504768 : Inactivité de l'ensemble des équipes jeunes. La commission a pris note.

Courriel de A.S. Algérienne Chambon Feugerolles n° 534257 : Demande pour la saison 2020/2021 en U18, U15 et U13 l'alternance avec Dervaux Chambon Feugerolles pour jouer au stade Gaffard. La commission a pris note mais on ne peut pas vous l'assurer à 100%. Comme les autres saisons, nous ferons le maximum pour satisfaire votre demande.

#### U14

La constitution de la poule de la prochaine saison est établie par les critères définis en U13 et U15 (nombre d'équipes, label, encadrement, performance, nombre licenciés).

Pour l'instant, 8 clubs ont répondu favorablement, l'objectif est de constituer une poule de 12.

#### U15

**La date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.**

Les équipes évoluant en D3 brassage et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur qui doit se tenir mi-juillet validera.

Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. La **date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2** mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée de 15 équipes soit 30 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

**Important :** L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Courriel de Avenir Côte n° 549921 : Demande de maintien en U15 D2, la commission a pris note (voir plus haut).

Courriel de l'A.S. Boën n° 548308 : Demande de disputer le championnat U15 D2 la saison prochaine. La commission a pris note (voir plus haut).

Courriel de l'U.S. Ecotay Moingt n°551381 : Confirmation de son engagement en U15 D2.

Courriel du F.C. Loire Sornin : Souhaite ne pas s'engager en U15 D2 et participer au championnat D3 brassage. La commission a pris note.

#### U18

Les autres équipes disputeront le championnat D3 brassage.

**La Date limite pour les engagements a été fixée au 31 juillet pour la D1 et D2 et au 31 août pour la D3 brassage.**



Les équipes évoluant en D3 brassage et souhaitant bénéficier d'un désistement éventuel en D2 doivent en faire la demande par courriel à la commission des jeunes. En cas d'arbitrage entre plusieurs équipes, c'est le classement de la saison 2019/2020 qui les départagera suivant nos règlements et le comité directeur qui doit se tenir mi-juillet validera.

Les pré-engagements sont disponibles sur footclubs, vous avez reçu un message du district pour ces engagements. **La date limite est le 31 juillet pour la D1 et D2** mais nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible pour nous aider à préparer la saison et vous satisfaire du mieux possible. N'oublions pas qu'en l'état, la D1 est composée de 14 équipes soit 26 journées (les congés scolaires seront obligatoirement impactés).

**Important** : L'ensemble de ces pré-engagements est accessible uniquement par le district de la Loire, impossible de le faire par l'intermédiaire de la délégation du Roannais. La ventilation sera faite ultérieurement.

Courriel de l'U.S. L'Horme n° 517279 : Demande d'intégration en U20 R2. Demande transmise à la ligue.

Courriel de F.C. Roche St Genest n° 544208 : Demande de disputer le championnat U18 D2 la saison prochaine pour son équipe 2. La commission a pris note (voir plus haut).

Courriel de l'U.S. Ecotay Moingt n°551381 : Confirmation de son engagement en U18 D2.

Courriel de Saint Chamond Foot n° 590282 : Demande de disputer le championnat U18 D2 la saison prochaine pour son équipe 2 La commission a pris note (voir plus haut).

**Nous restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.**